



BASSIN VERSANT DU LAC HENEY WATERSHED

Heney - Barbue - Desormeaux - Noir - Vert



À NOUS DE LE PRÉSERVER
OURS TO PROTECT

BASSIN VERSANT LAC HENEY WATERSHED ÉTÉ 2024 INFOLETTRE

<https://bvlacheney.ca/fr/>

Regard de l'éditeur

Message du président du comité d'adhésion

Chemin lac Desormeaux en détresse : pétition

Pêche sur le Lac Heney

Lavez vos bateaux pour les protéger des espèces envahissantes

Activités communautaires

Projets minier



Le jeune Aiden, âgé de 5 ans, attrape son premier poisson. Photo par Ted Billey.

Réunion générale annuelle des membres

La réunion générale de l'Association du Bassin versant du lac Heney watershed aura lieu le dimanche 21 juillet au centre communautaire du Lac Sainte Marie à 10.30 am, précédée de la réunion de la fondation à 10.00 am.

Regard de l'Éditeur sur l'Été 2024

Texte de Christine Ouellet

Souvent, nous ne reconnaissons pas l'importance vitale du lien entre les forêts et nos actions quotidiennes, pourtant elles jouent un rôle crucial dans notre santé et celle de notre planète. Les incendies désastreux de l'été dernier ont dévasté des milliers d'hectares de forêt, et en tant que résidents du lac Heney, nous sommes très conscients de cette menace.

À travers le monde, nous avons été témoins de catastrophes régionales sans précédent. Les vagues de chaleur, les pluies torrentielles, les températures extrêmes, les pénuries d'eau et l'épuisement des eaux souterraines compromettent la production agricole et impactent notre santé et notre mode de vie. L'édition télévisée du 4 mai de "La semaine verte", produite par Radio Canada, met en lumière l'impact des changements climatiques sur l'agriculture et l'enjeu crucial de l'irrigation. Cliquez sur le lien ci-dessus pour découvrir des solutions intéressantes pour maintenir la production agricole.

Les rapports sur les revendications minières dans l'Outaouais représentent une nouvelle menace. La quête de métaux précieux tels que le graphite et le lithium est attrayante.

L'année dernière, lors de l'AGM 2023, certains d'entre vous ont exprimé des préoccupations concernant l'état déplorable du Chemin du Lac Desormeaux. Vous serez heureux d'apprendre que Linda Cucca, une résidente du lac Heney, a lancé une pétition pour améliorer le Chemin du Lac Desormeaux.

Merci à tous les collaborateurs, sans qui le Bulletin ne serait pas possible : Ashwin, Chantal, Diane, Karen, Liz, Michael, Nancy, Rees, Rock, Sean, Ted, Tom et Tony. Olivier Maheu qui a fait la mise en page.

Le tout-petit sur la photo ci-dessus est Aiden, le petit-fils de Ted et Diane Billey. Inspiré par son grand-père, il tente de pêcher son premier poisson. Aiden symbolise un rayon d'espoir ; il représente ce pour quoi nous nous battons tous : un lac florissant qui soutient une grande variété de créatures terrestres et aquatiques, ainsi qu'une eau pure que nous nous efforçons activement de préserver. Le lac Heney doit demeurer ainsi. L'Association et la Fondation BVLH encouragent les individus et les familles à adopter des pratiques responsables qui aideront à maintenir un environnement prospère.

Campagne d'adhésion 2024-2025

Tony VanDuzer, Président, Comité d'adhésion

C'est enfin le printemps et nous lançons notre Campagne d'adhésion pour 2024-2025. Être membre de l'Association du Bassin Versant du Lac Heney nous aide à garantir votre plaisir de nos lacs en soutenant les efforts de votre conseil bénévole pour surveiller la qualité du lac et plaider en faveur de politiques municipales qui les protègent. Cela vous donne également le droit de vote et de vous exprimer (et de manger et boire quelque chose) lors de la réunion annuelle de l'Association cet été.

Si vous n'êtes pas encore membre, envisagez de nous rejoindre. Augmenter le nombre de nos membres renforce notre voix sur les questions qui vous tiennent à cœur, notamment la qualité de l'eau, le revêtement des routes et les demandes de permis miniers. Si vous êtes déjà membre, c'est le moment de renouveler votre adhésion.

Nous avons simplifié le processus d'adhésion et de renouvellement cette année et l'option de paiement par carte de crédit est à nouveau disponible. Cliquez [ici](#) pour accéder à notre nouvelle page d'adhésion.

Merci pour votre soutien !



Chemin du Lac Desormeaux en détresse : Linda Cucca et Julie Bilodeau lancent une pétition pour le paver.

Par Christine Ouellet L'année dernière, lors de l'AGM 2023, certains d'entre vous ont soulevé la question de l'état déplorable du Chemin Lac Desormeaux, et vous serez heureux d'apprendre qu'une pétition a été lancée par Linda Cucca, une résidente du lac Heney, pour mettre de la pression sur la municipalité de Gracefield afin de paver le Chemin du lac Desormeaux.

Le Chemin Lac Desormeaux dessert les résidents des lacs Heney, Desormeaux, et la communauté de Northfield. Cette année, la route s'est considérablement détériorée en raison des nombreux cycles de gel-dégel tout au long de l'hiver. Conduire sur les nombreux nids-de-poule inévitables, même à basse vitesse, augmente le risque d'endommager la suspension, le silencieux et d'autres pièces sous la voiture.

À la suite de conversations avec des résidents et des villégiateurs exaspérés, le groupe, dirigé par Linda Cucca et Julie Bilodeau, s'est réuni à la mairie de Gracefield en mars pour aborder les préoccupations avec le maire Caron. Les principaux problèmes discutés lors de la réunion étaient:

1. La mauvaise qualité du sable utilisé sur la route l'année dernière, qui a encore détérioré son état.
2. L'augmentation du trafic sur la route due au nouveau système de sentiers du Lac-Mud, entraînant plus d'usure.
3. La décision de paver des routes moins utilisées à Gracefield, soulevant des questions sur la priorisation des besoins du Chemin Lac Desormeaux.

Le maire Caron a été attentif aux préoccupations du groupe. Il a reconnu que le sable utilisé l'année dernière était de qualité inférieure et a promis d'utiliser une meilleure qualité de gravier pour les réparations cet été. Il a également noté que le volume de trafic accru menant au sentier Lac-Mud continuerait à détériorer la route. Il a suggéré une pétition pour appliquer une pression et établir un contact avec le député ministre Robert Bussière.

Une deuxième réunion à la mairie a eu lieu le 13 mai, dirigée par Julie Therien, directrice générale adjointe de la municipalité de Gracefield, en l'absence du maire Caron. La réunion a soulevé davantage de questions auxquelles le groupe cherche à obtenir des réponses.

Appuyez la pétition au :

https://www.change.org/p/ving-chem-du-lac-d%C3%A9sormeaux-and-making-it-a-safe-road?source_location=petitions_browse



pa-



Chemin Lac Desormeaux en détresse. Photos par Julie Bilodeau

Pêche sur le lac Heney avec Ted Billey

Par Liz Sterling

J'ai demandé à Ted Billey, le trésorier de l'association du lac, de me parler de sa passion pour la pêche sur le lac Heney. Voici comment il la décrit.

J'aime beaucoup de choses dans la pêche. J'ai toujours aimé être sur l'eau.

C'est amusant d'enseigner à quelqu'un la pêche, ou de pêcher avec un autre pêcheur expérimenté et de partager des astuces et des histoires de pêche, ou simplement d'être seul dans cette merveilleuse solitude paisible.

J'ai commencé dans mon adolescence dans l'ouest d'Ottawa où ma famille habitait près de la rivière des Outaouais.

Nous n'avions pas de bateau, mais je descendais avec mon équipement jusqu'au rivage pour pêcher, Et à partir de là, je ne disais souvent "oh là là, si j'avais un bateau, je pourrais attraper tellement de poissons."

Mon frère aîné a trouvé un emploi dans le nord du Canada dans un dépôt de la Baie d'Hudson et il nous envoyait des photos de poissons - de gros brochets et des omble de fontaine alors qu'il habitait près du cercle arctique. Ces photos m'ont inspiré. Plus tard, je suis allé à Cambridge Bay, qui est au nord du cercle arctique, j'ai pêché un peu, et comme c'était en juillet, j'ai pu voir le soleil de minuit qui était éblouissant.

Qu'est-ce qui rend la pêche sur le lac Heney agréable ?

C'est un grand lac donc il n'y a pas beaucoup de monotonie, avec beaucoup de nouveaux endroits à essayer. Après six ans, je n'ai pas encore pêché dans tous les endroits. J'ai maintenant un bateau, un bateau de pêche au bar. Un bon choix car il semble que je sois le seul dans ma famille à vraiment aimer naviguer pour le moment. Mais mon petit-fils a attrapé son premier poisson l'année dernière à l'âge de cinq ans. Alors, j'espère qu'il y aura plus de "Papy, pouvons-nous aller pêcher demain ?"

Y a-t-il un moment de la journée préféré pour pratiquer ce sport ?

Si vous pouvez aller sur l'eau juste au lever du soleil et que l'eau est calme, avec une petite brume, vous aurez l'impression que le lac est tout à vous. Les huards appellent, et le son porte vraiment à la surface.

Mais si j'ai quelques heures de libre, je vais pêcher à n'importe quel moment. Les poissons ont tendance à se nourrir dans l'obscurité, donc tôt le matin ils sont plus actifs. Après une pluie, c'est aussi un bon moment et j'ai entendu dire que certains suivent les cycles lunaires.

Je pêche le bar près de la surface surtout en été. Les truites sont un peu plus profondes car elles recherchent certains niveaux d'oxygène et de température de l'eau et elles se retrouvent

entre 25 et 40 pieds ou plus profondément. Donc, vous devez pouvoir les repérer à ce moment-là. La pêche à la truite sur Heney a été endommagée par la pisciculture et elle ne s'est pas complètement remise. Des niveaux de phosphates plus élevés entraînent des niveaux plus bas d'oxygène et les truites adorent l'oxygène.

Nous avons une très bonne pêcherie de bar et je rentre rarement bredouille quand je pars pêcher le bar. Certains pêchent à la traîne, d'autres lancent à différents endroits. J'utilise presque exclusivement des vers et des flotteurs à 5-12 pieds près des hauts-fonds et des rives. Je relâche tout ce que je prends et ceux dans mon bateau, "les pêcheurs sont fortement encouragés" à faire de même. Cela rend la pêche saine - il m'est arrivé de capturer le même poisson à deux occasions séparées ! Je pouvais reconnaître les cicatrices sur son côté.

Quel type de poisson attrapez-vous généralement ?

Du bar. La saison commence généralement mi-juin et la saison de la truite commence fin avril, cette année c'était le 26 avril. Le Québec est divisé en zones, et nous sommes dans la zone 10. La réglementation explique quels poissons on peut pêcher et à quel moment. Nous devons remettre à l'eau toute truite de moins de 45 cm ou environ 18 pouces. L'utilisation de vairons (vivants ou morts) est interdite. Les vers sont autorisés. Tout cela est expliqué sur le site web provincial.

Les truites n'atteignent pas la maturité sexuelle avant l'âge de 7 ans. C'est peut-être pourquoi elles mettent beaucoup de temps à se rétablir. Les gros sont les reproducteurs alors s'il vous plaît remettez-les à l'eau ! On m'a dit que la viande des gros n'est pas terrible. L'oxygène du lac et les phosphates et la température doivent être dans une zone souhaitable sinon les truites ne prospéreront pas. À mesure que Heney continue de s'améliorer, cette zone optimale pour l'oxygène et la température pour les truites s'améliorera également, un peu chaque année. Notre lac n'est pas encore assez avancé pour que nous puissions envisager un programme de repeuplement.

Y a-t-il des règles ou des licences spéciales que les propriétaires doivent connaître pour pêcher dans cette région ?

Vous devez obtenir une licence de pêche annuelle ou une licence de trois jours. Jusqu'à cette année, vous pouviez acheter la licence dans votre magasin local. Maintenant, elle est en ligne sur un site web provincial. Fournir le lien.

Le message que je veux partager: partageons le lac de manière responsable et soyons sensibles aux personnes qui pêchent. Les bateaux à moteur, les motomarines et les bateaux de wakeboard provoquent de grosses vagues et peuvent renverser un petit bateau. S'il vous plaît, soyez responsables. Gardez vos distances, ralentissez et laissez les pêcheurs pêcher.

<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/peche-sportive/permis>

Une histoire de pêcheur : Mon ami Eli adore pêcher et ce jour-là, après être allé sur le lac sans rien attraper, je voulais emmener un autre ami faire un tour du lac. Eli a demandé s'il pouvait pêcher sur le quai en attendant. Je lui ai montré l'endroit le plus productif. Quand nous sommes revenus 30 minutes plus tard, nous avons vu qu'Eli avait attrapé quelque chose et le gardait dans l'eau... il a expliqué qu'il l'avait attrapé environ 20 minutes plus tôt et voulait une photo, alors il l'a gardé dans l'eau et a attendu. Nous avons pris cette photo... puis nous avons relâché le poisson.



Eli, un ami de Ted, tenant un gros achigan à grande bouche qui a été remis à l'eau. Photo de Ted Billey.



Le tournoi de pêche du lac Pemichangan le 13 mai 2024, souligne l'importance de laver son bateau lorsqu'on passe d'un lac à un autre. Le prochain tournoi du lac Pemichangan aura lieu le 15 juin. Martin Lavigne et son père ont attrapé une truite de lac de 5,57 et 5,3 livres. Photo de Christine Ouellet.

Lavez vos bateaux et protégez nos lacs des espèces aquatiques envahissantes

Par Karen Richardson

Les espèces aquatiques envahissantes (EAE) peuvent envahir les lacs lorsqu'elles sont transportées dans l'eau de cale des bateaux, emmêlées dans les hélices des embarcations ou des remorques, ou lorsqu'elles sont attachées à des équipements comme des lignes de pêche. La navigation de plaisance peut entraîner la propagation des EAE, ce qui se produit lorsque les espèces se fixent à la coque et à d'autres parties submergées des bateaux ou des équipements. Ces espèces sont souvent assez petites et voyagent avec le navire vers de nouvelles zones, où elles se détachent finalement et peuvent devenir envahissantes.

Le myriophylle à épis

Quelques exemples d'espèces envahissantes qui menacent la santé des lacs sont les plantes aquatiques, les moules zébrées, les espèces de carpes asiatiques, les puces d'eau, les écrevisses, les escargots, etc. La plus connue des EAE, le myriophylle à épis, est une plante aquatique très envahissante qui peut former des tapis denses, surpassant la végétation indigène, détruisant les frayères des truites de lac et augmentant la teneur en phosphore qui affecte la qualité de l'eau.

Une fois introduites, les espèces envahissantes sont très difficiles et coûteuses à éliminer et il est presque impossible de les éradiquer. Par conséquent, les experts en EAE encouragent les communautés à se concentrer sur des stratégies de prévention, telles que l'installation de stations de lavage de bateaux, pour permettre aux plaisanciers de retirer facilement les EAE lorsqu'ils entrent ou sortent d'un plan d'eau.

Le lavage des bateaux (pour tous les types d'embarcations motorisées et non motorisées) est obligatoire au Québec et en Ontario pour éviter la propagation des espèces envahissantes dans les lacs. Cela fait partie des efforts visant à protéger les écosystèmes locaux des impacts négatifs des espèces envahissantes aquatiques.

Pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces envahissantes aquatiques par la navigation de plaisance, n'oubliez pas de nettoyer, drainer, sécher. Cela signifie (Source : Pêches et Océans Canada) qu'avant d'entrer et après être sorti d'un plan d'eau, inspectez votre équipement de navigation de plaisance, y compris les canoës et les kayaks : la coque du bateau, le moteur, l'ancre, la remorque, autres équipements tels que les lignes de pêche et le matériel de plongée.

Nettoyez tout l'équipement après utilisation avec de l'eau douce, ou vaporisez-le avec du vinaigre pur. Si vous trouvez des plantes et des animaux attachés à votre équipement de navigation de plaisance :

- Enlevez-les
- Jetez-les loin de l'eau, dans un compost ou une poubelle appropriée
- Drainez l'eau de votre moteur de la cale et des puits sur terre et loin de l'eau
- Séchez complètement l'équipement avant d'entrer dans un autre plan d'eau

- Utilisez de la peinture ou des produits antisalissures respectueux de l'environnement sur la coque de votre bateau pour empêcher les espèces de s'attacher à votre bateau
- Demandez des informations sur les espèces envahissantes aquatiques locales aux quais publics ou aux marinas que vous visitez.

Pour plus d'informations, y compris les emplacements des stations de lavage de bateaux, veuillez visiter les sites web des bureaux municipaux locaux :

Lac Ste-Marie : <https://lac-sainte-marie.com>

Gracefield : <https://www.gracefield.ca>

Kazabazua : <https://www.kazabazua.ca>

Lac Blue Sea : <http://www.blueseas.ca>

Messines : <https://www.messines.ca>

Bouchette : <https://www.bouchette.ca>

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/myriophylle-epi/index.htm>



Maxime Guay, l'un des propriétaires d'OZERO Solution, effectue les réglages de la nouvelle station de lavage de bateaux à Gracefield. Photo de Christine Ouellet.

Événements Communautaire

La réunion annuelle de l'Association BVLH aura lieu le 21 juillet au Centre communautaire de Lac Sainte Marie.

Des articles de marchandise sont disponibles chez Beggar's Bench à Lac Sainte Marie : casquettes, T-shirts, sweat-shirts et sweats à capuche.



Photo par Linda Faith.

Projets miniers du Bassin versant du lac Heney

Par Karen Richardson et Chantal Landry

Depuis quelque temps, on parle dans les médias de recherche de minéraux essentiels servant à fabriquer des batteries pour les voitures électriques et de deux de leurs importants minéraux, le lithium et le graphite. Le lithium est le plus léger des métaux et le graphite est un minéral non métallique qu'on retrouve surtout dans les roches. Les entreprises d'exploration minière doivent d'abord les localiser en prélevant des échantillons de sol, qui seront par la suite analysés pour vérifier s'ils contiennent ces composantes minérales. Si l'échantillon est riche en lithium ou en graphite, le détenteur du claim minier (accordé par le gouvernement du Québec) peut prendre la décision de développer une mine sur ce territoire. Cette technologie est d'une part souhaitable pour diminuer l'utilisation des énergies fossiles comme l'essence qui accroissent énormément la quantité de gaz à effet de serre qui sont une des grandes causes du réchauffement climatique. Mais d'autre part, on s'interroge sérieusement sur la pollution causée par l'élimination et le recyclage des batteries usagées et usées et par leurs processus de fabrication, dont l'extraction du minerai.

En effet, le développement minier soulève des préoccupations croissantes parmi la population, dont les associations de lacs comme l'Association du Bassin versant du lac Heney (incluant les lacs Heney, Desormeaux, à la Barbut, Vert, Noir, et autres très petits lacs). Quelles sont ces préoccupations et pourquoi suscitent-elles du mécontentement?

D'abord, l'industrie minière est régie par la loi québécoise sur les mines. Cette loi très permissive donne des droits très larges aux entreprises minières, au détriment de l'environnement et des propriétés privées de terrains et de bâtiments partout au Québec, dont les chalets. De plus, cette loi ne tient pas compte des conséquences potentielles majeures sur la qualité de l'eau de nos lacs, rivières et des ruisseaux qui les alimentent. Elle ne tient pas compte non plus des conséquences sur les réserves d'eau potable souterraines nécessaires aux humains, aux animaux d'élevage et à la faune. Cette loi désuète doit être révisée pour prendre en compte les problèmes actuels liés au changement climatique, dont le réchauffement qui a un impact direct sur nos écosystèmes terrestres et aquatiques. D'ailleurs, suite aux protestations vigoureuses émises en grand nombre par la population, les associations et des municipalités québécoises, le ministre des Ressources naturelles a annoncé récemment son intention de se pencher sur une réforme de la Loi sur les mines. Mais reste à voir si les modifications apportées tiendront compte de l'environnement, de la santé des cours d'eau et du respect de la propriété privée.

L'exploitation minière a un impact sur la contamination et la diminution des sols, la déforestation et la pollution de l'environnement, incluant les milieux aquatiques. De plus, l'exploitation minière nécessite d'énormes quantités d'eau de surface et souterraine. Cette eau contaminée est ensuite déversée dans l'environnement, ce qui menace et appauvrit nos réserves d'eau potable. Enfin, lorsqu'une mine est fermée, elle laisse derrière elle des résidus

et des déchets souvent chimiques, qui occasionnent des dommages importants à l'environnement. Dans bien des cas, ceux qui l'ont exploitée ne sont plus présents pour diminuer les dommages qu'ils ont causés, malgré les profits importants qu'ils en ont tirés.

C'est alors le gouvernement, à l'aide de vos taxes, qui doit nettoyer, et ce malgré que les dommages permanents, tels que la contamination des sols et de l'eau, ne peuvent être réparés.

Les seules restrictions à l'exploitation minière sont basées sur huit critères¹ énoncés par le gouvernement du Québec qui déterminent les Territoires Incompatibles à l'Activité Minière ou TIAM. La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et ses municipalités telles que Gracefield et Lac-Sainte-Marie travaillent actuellement à développer une carte du territoire de la MRC où seront identifiés les TIAM en se basant sur les huit critères. Mais cette carte des TIAM devra être approuvée ensuite par le gouvernement. De plus, miniers qui ont été octroyés pour 3 ans avant la suspension d'octroi de nouveaux claims durant la rédaction de la carte indiquant les TIAM, ne sont pas restreints par les huit critères. Après 3 ans, il est possible que le claim soit renouvelé pour 2 ans. Mais s'il n'est pas renouvelé, il est assujéti aux TIAM. Vous trouverez ci-dessous une carte qui indique des claims situés sur le territoire du Bassin versant du lac Heney octroyés pour trois ans avant la suspension de nouveaux claims en août 2023². Pour de plus amples renseignements sur les claims dans la région, veuillez consulter ci-dessous le site Web du ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec³.

L'un des critères qui nous concernent est celui des activités de conservation. Une partie importante du territoire du Bassin versant du lac Heney, soit une aire de confinement du chevreuil (cerf de Virginie), délimitée en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs du Québec, répond à la définition de ce critère. Un autre critère qui nous concerne directement précise qu'un regroupement d'au moins cinq lots construits aux abords d'un lac peuvent justifier un TIAM. Une bande supplémentaire de protection d'un kilomètre, calculée à partir de la limite de votre propriété, s'ajouterait Mais c'est bien peu. Concrètement, que l'on pense à une partie non développée de notre bassin versant, soit un lac ou une forêt qui fait partie du Bassin versant du lac Heney, qui ne sera pas protégée contre l'activité minière car le critère de la bande de protection des 5 propriétés n'existe pas. L'exploitation de la mine occasionnerait le déversement de métaux et de produits chimiques dommageables à la qualité de l'eau. Cette eau contaminée voyagerait et se déverserait par le biais de ruisseaux et de lacs du bassin versant, tous interreliés, pour ultimement atteindre d'autres lacs et le lac Heney, entraînant une augmentation importante de la pollution.

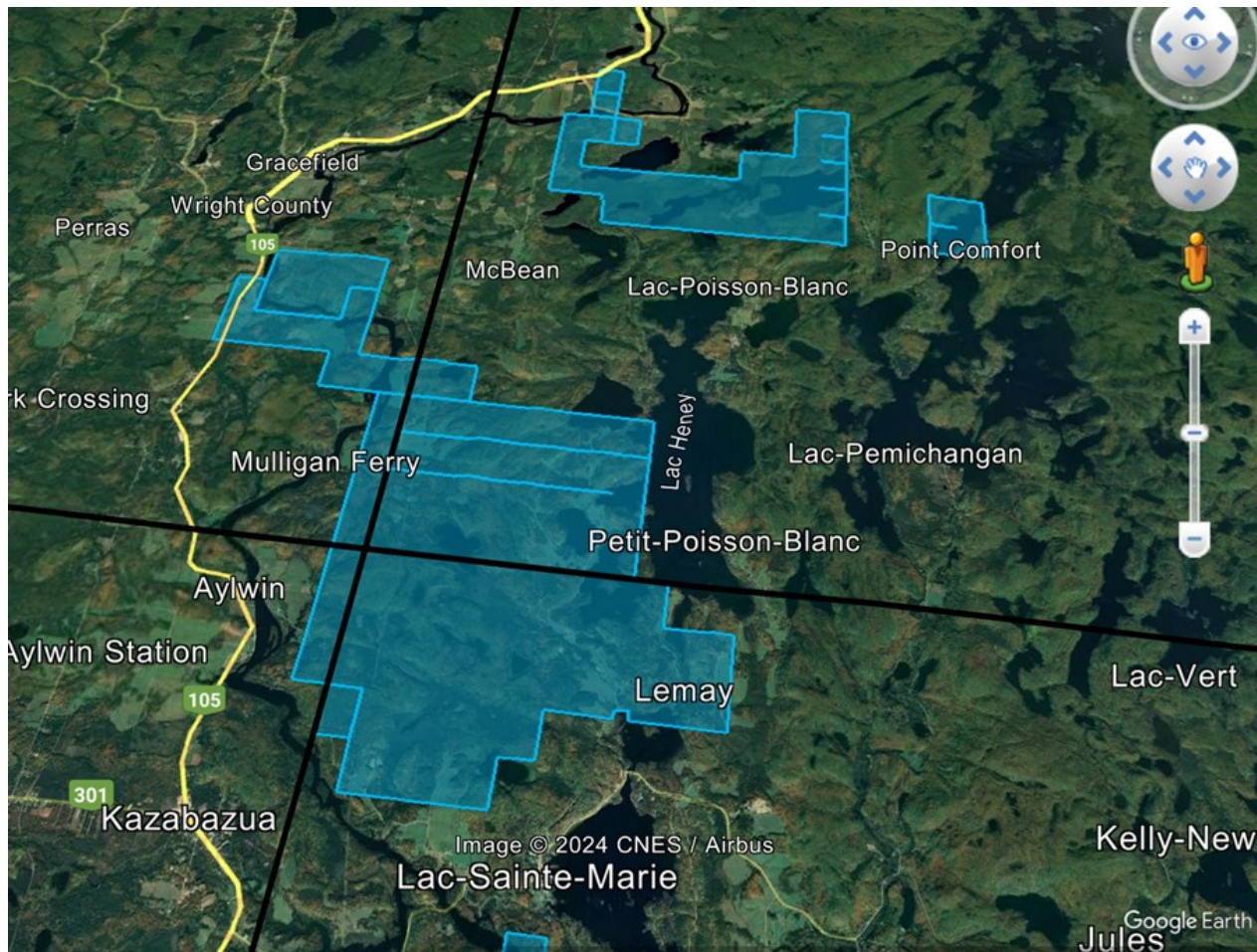
Il est important de savoir que si une entreprise minière se présente chez vous pour effectuer un prélèvement du sol, vous avez le droit de refuser. L'entreprise doit au préalable vous aviser ainsi que votre municipalité et obtenir votre autorisation écrite au moins 30 jours avant tous travaux d'exploration. Toutefois, la loi sur les mines indique que le propriétaire doit arriver à une entente avec la compagnie minière. Dans le cas contraire, la compagnie pourrait s'adresser aux tribunaux pour régler le désaccord. La décision du tribunal pourrait à la limite entraîner une expropriation de la propriété.

Voilà qui résume les grandes lignes de la problématique de l'exploration et du développement miniers intensifs prônés par le gouvernement provincial. Nous vous invitons à suivre l'évolution de ce dossier très important et de ses conséquences majeures sur l'environnement, dont la santé de nos lacs, en consultant notre site web à l'adresse <https://bvlacheney.ca>

1 Séance_d'information_TIAM_MRC_VG.pdf à l'adresse <https://www.mrcvg.qc.ca/index.php/actualites> + Territoire incompatible avec l'activité minière, « Pour consulter le diaporama de nos séances, cliquez ici »

2 Carte des claims accordés sur le territoire du Bassin versant du lac Heney

3 https://gestim.mines.gouv.qc.ca/MRN_GestimP_Presentation/ODM02401_ie.aspx



Nouvelles communautaires - Comité Science et Environnement - invitation

Pour une deuxième année consécutive, l'Association du Bassin versant du lac Heney participe à la Fête des voisins de Lac-Sainte-Marie et à l'ouverture du marché Les Saveurs de la Vallée de Gracefield. Il nous fait plaisir de vous inviter à venir nous rencontrer le samedi 8 juin, entre 10h et 17h, à Lac-Sainte-Marie, et le vendredi 14 juin, entre midi et 17h, à Gracefield.

Nous vous fournirons de l'information sur la protection des rives de nos lacs, Heney, Barbue, Desormeaux, Noir et Vert, et sur la réglementation qui s'applique.

Nous distribuerons également des échantillons de semences des magnifiques fleurs que l'on trouve à l'état sauvage sur les rives des lacs, et sur la façon de les planter pour revégétaliser les rives en beauté, dans le but d'accroître la santé de nos lacs. Ces fleurs sont d'un grand attrait pour les papillons, pollinisateurs et colibris. Nous espérons vous y rencontrer en grand nombre.

Avertissement: Alors que nous visons l'exactitude et la justesse dans tous nos reportages, nous reconnaissons qu'il peut se glisser des inexactitudes et nous nous efforçons de corriger toute erreur et omission. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Association du BVLH.



Ted Billey et petit-fils Aiden. Photo par Diane Billey

Bonne été et espérons vous voir à la réunion générale